LE COURRIER DE L'OUEST

VOL. II — EDMONTON, ALBERTA, JEUDI, 9 MAI 1907 — No. 31

Nous vous invitons à venir voir nos complets et nos pardessus de printemps.
Notre pardessus spécial de $12. est une occasion.
S. F. MAYER
123 Ave Jasper.

A Travers le Monde

SIR WILFRID LAURIER

A la Conference Imperiale

Nous reproduisons ci-dessous un splondide discours prononcé par Sir Wilfrid Laurier au Club 1900.

Ce discours contient d'importantes déclarations et montre quel esprit anime le chef de notre gouvernement.

"C'est un plaisant et agreable devoir pour lui que d'avoir a donner son appreciation du remarquable discours du president qui a eu traiter le sujet avec une telle elevation de vues. Le president leur a declare que le club dont ils etaient actulelment les hotes etait une organisation de parti. Lorsqu'il a accepter cette invitation, il savait pour sa part le role que jouait ce club; mais il n'a rien vu dans ce fait qui put l'empecher d'accepter cette invitation. Il est lui-meme un homme de parti. (Bien, bien). Dans le pays d'ou il vient, il a consacre quelques trente anees de sa vie a son parti; il lui a donne le meilleur de son coer et de son esprit, et il'se propose de continuer a le faire tant que Dieu lui accordera la sante et la vie. (Appl.) Au Canada ce sont les institutions britanniques qui reglent le gouvernement du pays, et ces institutions britanniques s'exercent suivant les demarcations de parti. Il ne pretend affirmer que ce systeme soit a l'abri de toute imperfection, mais l'histoire nous enseigne qu'apres tout, de tous les modes de gouvernement inventes par les hommes, c'etait encore celui-la le meilleur. Mais lorsque les Canadiens viennent en Angleterre, ils ne veulent point connaitre les demarcations de parti, il se considerent comme les hotes de la nation et lorsqu'ils ont a porter la parole ils s'efforcent de s'addresser au peuple anglais tont entier. Pour sa part il declare etre un homme franc, traitant en toute franchise des questions. Ce soir il entend exprimer franchement ses pensees telles qu'elles lui viennent de coeur, et il espere qu'elles recontreront dans les coeurs de ses auditeurs une semblable franchise, et s'il ne parvient point a obtenir leur approbation, il espere, en tout cas, qu'ils voudront bien lui tenir compte de la sincerite avec laquelle il leur erplique ses opinions sinceres. Depuis qu'il est en Angleterre il s'est efforce de comprendre le courant de l'opinion publique de ce pays en ce qui a trait a la conference imperiale, a laquelle ils prennent part. Il s'est efforce de connaitre quel etait le sentiment public anglais sur les diverses questions qu'ils sont appeles a traiter: la defense militaire de l'empire, la constitution de la conference imperiale et la preference commerciale, et de toutes ces questions, en autant qu'il a pu se rendre compte, de l'opinion du pays, celle qui en ce moment occupait le plus les esprits etait celle de la preference commerciale. (Appl.) Il exprimait l'espoir que ses amis M. Deakin, Sir Joseph Ward et les autres invites assis ce soir a ce banquet ne lui disputeront pas l'honneur qu'il reclamait pour se patrie d'avant mis cette question de la preference commerciale entre la Grande Bretagne et ses colonies au nombre des possibilities pratiques de la politique. Lorsque, il y a dix ans, la presente administration qui dirige les destinees du Canada prit les renes du pouvoir, la principale caracteristique de leur premier budget presente en 1897, fut la preference qu'ils accordaient immediatement a la mere patrie. (Appl.) Ce n'etait pas une preference tres considerable. Elle n'etait que de 15 pour cent, s'appliquant a tout les produits de la mere patrie venant au Canada. Deux ans plus tard, cette preference de 15 pour cent etait portee a 25 pour cent, et deux ans plus tard encore cette preference de 25 pour cent etait portee a 33 1-3 pour cent. Cette annee, apres dix ans d'application, lorsque le gouvernement a revise son tarif, il a fait au cours des trois derniers mois, une fois de plus, cette question de preference, la principale caracteristique de sa politique. (Appl.) Tout cela ils l'ont fait sans se consulter avec le gouvernement anglais; ils l'ont fait de leur plein gre; tout cela ils l'ont fait parce qu'ils estimaient que c'etait la une bonne et judicieuse politique. Ils n'ont rien demande en retour. Ils n'ont reclame aucune concession en retour. mais en meme temps ils ont eu soin de declarer que si le peuple anglais trouvait bon de tomber d'accord avec leurs vues sur ce point et que s'il lui plaisant de leur rendre preference pour preference, ils etaient, de leur cote, tout prepares a rendre au peuple anglais concession pour concession. (Bruyants applaudissements.) Il y a dix ans que cette offre a ete faite. Cette offre reste la meme aujourd'hui qu'elle etait il y a dix ans. C'est au peuple britannique a dire s'il entend l'accepter ou ne pas l'accepter. (Appl.) C'est a la nation anglaise a dire si oui ou non c'est la son interet. Le peuple canadien n'est pas venu ici en suppliant; il n'est past venu ici pour reclamer quoique ce soit pour son propre benefice; il est venu simplement demander au peuple anglais de considerer si cette politique etait conforme aux interets du peuple anglais. Si la nation britannique en errive a la conclusion que cela ne serait point conforme a ses interets, alors le Canada ne le desire pas. (Bien, bien.) De meme que M. Balfour, il etait partisan de larges empires, mais l'empire britannique ne peut subsister sur d'autres fondations que celle reconnaissant que toutes les parties de cet empire qui sont dotees d'un parlement charge de regler les destinees de ces parties de l'empire sont tenues d'agir au mieux des interets particuliers C'est ainsi qu'ils en agissent au Canada. Il a lu dans certains journaux anglais que si le peuple anglais n'accordait pas de preference au Canada, que s'il n'y avait pas de reciprocite dans la preference, le Canada etait dispose a abandonner la politique britannique et a rechercher le marche des Etats-Unis. Ces declarations n'ont pas l'ombre de raison. Les relations du Canada avec la grande republique americaine sont peut-etre meilleures et plus amicales en ce moment qu'elles ne l'ont jamais ete; les canadiens n'ont que des sentiments d'affection et d'admiration pour leurs grands voisins, mais les americains savent quelle est la position qu'entendent maintenir les canadiens, tout comme ceux-ci savent a quoi s'en tenir par rapport aux americains. Il y a nombre de questions sur lesquelles il est possible d'ameliorer la situation entre les deux peuples voisins; il y a nombre les deux peuples peuvent se quelles les deux peuples peuvent se faire des concessions reciproques de voisins a voisins, mais les americains se rendent parfaitement compte que lorsqu'il s'agit de la question de concurrence sur le marche canadien entre les produits americains et ceux de la Grande-Bretagne, le choix est fait d'avance, les Canadiens tiennent pour leur merepatrie. (Applause.) Cette politique ils l'ont proclamee et avec la pleine connaissance de leurs maintenue a la face de l'univers voisins qui ont accepte.

Cette politique de preference, ne date que de dix ans, mais il y avait bien des annees deja que les canadiens s'efforcaient de diriger leur trafic par les canaux de la mere patrie.

Ils ont lutte contre la nature et contre la geographie. S'ils avaient laisse triompher la nature et la geographie, leur commerce se serait dirige du nord au sud et reciproquement, mais ils ont construit des chemins de fer, creuse des canaux, ils ont equipe leurs ports dans le seul but de faire prendre a leur commerce non pas la direction du nord et du sud, mais celle de l'est et de l'ouest. (Appl.) Dans ce but, ils ont depense des millions de piastres. Dans ce but, ils sont prets et ont decide a depenser des containes de millions. Toutefois si on ne leur accorde pas preference pour preference, leur loyaute restera la meme. Les anciens Gaulois si courageux n'avaient peur que d'une chose, c'etait que la calotte des cieux ne leur tomba dessus Ceux qui entretiennent des doutes sur la loyaute du Canada peuvent a tout aussi juste titre craindre que la calotte du ciel bleu ne leur tombe dessus. (Appl.) L'avenir de l'empire britannique sera assure tant qu'il reposera sur l'autonomie complete et absolue de toutes les parties qui le composent. (Bravos enthousiastes et prolonges.)

EN ROUTE POUR L'OUEST

Ottawa.—L'exode vers l'Ouest canadien de personnes d'Ottawa et du district environnant, a dépassé, ce printemps, tout ce qui s'était vu jusqu'ici. Depuis le premier de l'an, plus de 800 nous ont laissé pour gagner des endroits dans l'Ouest, la plupart sont des jeunes gens qui ont mis en pratique le fameux précepte d'Horace Greely.

La greve des charbonnages

Sous l'action combinée du gouvernement Fédéral et du gouvernement Provincial, on a réussi à faire cesser la grêve dans les charbonnage d'Alberta.

Les mineurs ont obtenu une augmentation de salaire et on signé un agrément par lequel ils s'engagent à travailler sur les mêmes basses pendant deux ans.

Pour les Cultivateurs

Alimentation du Cheval

Faut-il donner a boire avant ou apres les aliments? A cette question, sur laquelle il y a des opinions diverses, un veterinaire norvegian repond ce qui suit.

L'animal se nourrit non de ce qu'il mange, mais de ce qu'il digere; c est pourquoi il est d'une sous la forme la plus digestive. On y arrive parfois, en decoupant au hache-paille le foin et la paille, en acrasant ou reduisant les grains en farine, etc.

La digestion s'accomplit principalement dans l'estomac, et l'absorption des principes nutritifs dissous a lieu dans les intestins. Il est donc necessaire que les aliments restent assez longtemps dans l'estomac. Des experiences faites sur des chevaux ont montre qu'il est irrationnel et meme nuisible de donner l'avoine aux chevaux immediatement avant de les abreuver. Ainsi un cheval avait recu quatre pintes d'avoine, puis il fut immediatement abreuve. Peu de temps apres il etait abbattu et examine. C'est a peine si, dans ,'estomac, on retira encore une livre d'avoine nageant dans quelques livres d'eau; les trois autres livres, entrainees par le courant d'eau absorbee, avaient traverse l'estomac et se trouvaient dans les intestins. A un autre cheval on donna d'abord a boire, puis quatre pintes d'avoine. Un quart d'heure akres son repas, il fut abuttu et ouvert. Toute l'avoine se trouvait encore dans l'estomac, et, de plus, la digestion etait deja commencee.

Il suit de la qu'une meme quantite donnee d'avoine peut avoir des effets differents suivant le mode d'alimentation. On peut, du reste observer que les digestions renferment toujours plus ou moins de grains d'avoine non digeres quand on a abreuve les chevaux immediatement a res la consommation de leur ration d'avoine.

Il existe une autre pratique defecteuse analogue, a abandonner, celle de donner du foin et de l'avoine aux chevaux en rentrant a l'ecurie. S'ils sont trop affames, ils avalent l'avoine sans l'avoir convenablement machee; il peut en resulter des troubles intestinaux dangereux, et, dans tous les cas, la digestion de l'avoine est defectueuse. Ille convient, au contraire, de laisser les chevaux un moment en repos, puis de donner un peu de foin et, ensuite seulement de l'avoine.

Destruction des petits rongeurs. —Chaque rat, souris ou écureuil qui a accès dans une grainerie gaspille au moins un minot de grain.

Tout cultivateur diligent doit s'appliquer à détruire ces animaux mal faisants.

Le *Journal d'Agriculture pratique* conseille, pour la destruction des rongeurs nuisibles, de fabriquer du pain empoisonné avec du carbonate de baryte. On fait ce pain avec 80 pour 100 de farine de blé de deuxième qualité additionnée de 20 p. c. de carbonate de baryte précipité. Après avoir ajouté la quantité nécessaire de levure et d'eau et fait lever la pâte, on la fait cuire de manière à obtenir un pain sec et dur.

Au moment de s'en servir, on coupe le pain en petits morceaux de la grosseur d'une noisette qu'on fait tremper dans du lait écrémé: on peut, de plus, les parfumer à l'essence d'anis ou de musc.

Comme le carbonate de baryte n'empoisonne pas que les rats, il faut le manipuler avec précaution, se serce d'un pétrin spécial, et les personnes qui ont manié la pâte doivent se laver les mains avec de l'eau fortement vinaigrée.

Petites Notes

Le lait de vache contient en chiffres ronds 87 p.c. d'eau, 1 p.c. de matières minérales (phosphates et autres sels), 4 p.c. de matières azotées, 4 de matières grasses, 4 de sucre.

* * *

La valeur d'un cheval dépend souvent de la nourriture et du traitement qu'il a reçus avant l'âge d'un an. Beaucoup d'éleveurs recommandent un mélange de foin haché, d'avoine moulue grossièrement et de son, comme le meilleur aliment pour la formation des os des jeunes chevaux.

La vache à lait moyenne requiert environ 80 lbs d'eau par jour lorsqu'elle donne du lait, et environ 50 lbs lorsqu'elle est tarie. Il n'est donc pas possible pour une vache de boire une telle quantité d'eau en une seule fois par jour, mais il lui faut avoir accès à l'eau plusieurs fois dans la journée. Pour obtenir les meilleurs résultats, une vache devrait avoir accès à l'eau pure aussi souvent qu'elle désire en boire.

* * *

Le pansage des vaches doit se faire régulièrement. Une vache qui a le poil bien nettoyé se portera mieux que celle qui vit sous une couche de poussière et de crasse.

***

Le poids des échantillons de graines à envoyer à Calgary, pour analyse, ne doit pas être inférieur à : 1 once de graines de graminées de toutes espèces et de trèfles blanc et alsique ; 2 onces de trèfle rouge, de luzerne, de millet ou d'autres graines de même volume ; 1-2 livre de grains de céréales ou d'autres grosses graines.

+++

Toutes les graines que l'on veut adresser à Calgary, pour analyse, doivent être " envoyées dans un sac de papier ou de toile solide, portant le nom et l'adresse de l'expéditeur, le No ou autre désignation servant à reconnaître ces graines, le nom de l'espèce ou des espèces, et la mention " pureté," ou " germination," suivant les information désirées. Il n'est pas nécessaire d'envoyer de lettre avec les échantillons qui sont ainsi marqués.

UN MYSTERE DE PARADIS

A PAUL

Rosette était si fière d'eux qu'elle ne regrettait plus du tout la fortune perdue,

Dès que Mme Sicard fut rétablie, on émigra. Le petit logement du faubourg du Temple était propre et gentil Il avait vue sur de grands jardins et le bon air y entrait par deux larges fenêtres.

La maison avait pour concierge une énorme femme,de race normande, qui se nommait Mme Brunet. C'était l'ex-Fanchon. Voyez comme on se retrouve !

Son mari était un ancien caporal de l'armée francaise, qui regrettait amèrement d'avoir eu le goût des Tuileries dans sa jeunesse.

Mme Brunet n'aurait pas mieux demandé que de molester les Sicard, mais elle respectait Coulon fils, qui lui avait promis de lui fournit une " tripotée " à la premiére occasion, Coulon fils d'ailleur, payait le loyer le jour du terme avec une rigoureuse exactitude.

Le bon Dieu bénit les bonnes gens, Paul, et il n'y a point de sot métier quand on le fait honnêtement et bien. Les Coulon aussi s'étaient quelque peu civilisés ; ils ne volaient plus d'enfants et les amateurs de la capitale trouvaient toujours dans leur baraque un spectacle varié. Ils avaient les premiers sujets de la foire, un tableau superbe, et de l'expérience.

Coulon fils était devenu presque aussi éloquent que le premier Baju, dans le porte-voix.

Lodoïska n'embellissait pas, mais on comprenait que le crocodille eût peur d'elle et que le grand serpent boa ne la voulût point mordre.

La baraque prospérait. Cela ne suffit pas d'ordinaire. Pain gagnant pain mangeant, comme ils disent dans leur jargon expressif : l'économie est une déesse qui n'a point d'autels à la foire, mais désormais la maison Coulon possédait un élément de vitalité qui devait la placer au-dessus de ses rivales. Mme Sicard était comme une providence qui veillait d'en haut sur ses humbles protecteurs. Mme Sicard était l'ordre, grâce à elle le capital de six cents francs s'arrondisait de jour en jour et devenait une petite fortune.

Cependant Rosette avait pris ses dix-huit ans, et c'était la plus jolie personne du quartier : douce,modeste,pieuse, instruite et entourant sa mère qui allait vieillissant des soins de son angélique tendresse. Un soir, Coulon fils rentra soucieux et Lodoïska était sombre une nuit sans lune.

Mme Brunet, la concierge, les avait arrêtés au passage, les avait fait entrer dans sa loge et leur avait offert un verre de cassis à chacun, tout cela pour leur enfoncer à loisir un poignard dans le cœur.

Il y avait dans cette énorme Fanchon de quoi tailler deux ou trois portières envenimées.

Elle avait raconté au couple Coulon comme quoi un beau jeune homme venait depuis quelque temps rôder dans la rue, comme quoi, il regardait toujours une fenêtre de Mme Sicard et comme quoi cette fenêtre était celle de Rosette.

Pour eux-mêmes et pour ceux de leur sorte, Coulon fils et Lodoïska n'étaient peut-être pas tout ce qu'il y a de plus austère, mais pour Rosette, c'était bien différent. Dès qu'ils s'agissait de Rosette, un coin de leur cœur s'ouvrait qui renfermait les délicatesses les plus raffinées. Ils étaient jaloux de l'honneur et du bonheur de Rosette tout autant que Mme Sicard elle-même.

Ils gardèrent le silence pour ne point effrayer la pauvre mère.

Mais le lendemain Mme Brunet avait parlé. Quand elle parlait, la redoutable créature, on l'entendait jusqu'à la Bastille. Tout le quartier savait qu'un beau jeune homme passait et repassait dans la rue,devant les croisées de Rosette. Ce méchant bruit ne pouvait manquer de venir aux oreilles de Mme Sicard.

—Voilà, dit Coulon, le soir en rentrant. Cause, Lodoïska : ni vu ni connu, j't'embrouille ! madame va avoir l'intolérance de t'écouter.

Lodoïska ayant pris la pose plastique convenable à la circonstance, s'exprima ainsi :

– Il y a donc que le jeune homme est de notre connaissance favorable et même particulière, elevé dans l'état, mais l'ayant quitté depuis lors pour la peinture à l'huile, qu'il professe sans bénéfices avec courage, dans l'intention de s'enquérir un sort indépendant pendant son mérite.

Mme Sicard ne comprenait rien à ce début, mais Rosette écoutait.

– Allez ! dit Coulon fils, prenez vos billets ! suivez le monde !

Lodoïska poursuivit :

—C'est Edouard qu'il a nom. Sans égaler le célébre Dolinquand, il peint des portraits de grandeur naturelle. Paris n'a pas été bâti en un jour..., Mademoiselle l'a donc fréquenté à l'ins- de frère et soeur dès sa plus tendre enfance...

=Ma fille ! s'écria Mme Sicard, avec effroi. Rosette vint donner un baiser à sa mère.

—Suivez le monde ! répéta Coulon fils en s'essuyant les yeux, et d'une voix de tonnerre.

—Comme quoi, reprit Lodoïska, Coulon n'est pas Baju, mais il a bon cœur. Nous nous sommes transportés chez M. Edouard pour l'interrogor de ses intentions. Naturellement, il n'a que des prédispositions honorables à l'égard d'un mariage légitime, si madame y consent toutefois à faire le bonheur des deux futurs dans sa tendresse, a l'église et à la maison.

– Mais tu ne m'as jamais parlé de cela ! murmurait Mme Sicard à l'oreille de Rosette.

- Mère, qund nous étions petits, je l'aimais bien. La dernière fois qu'il m'a parlé, ce fut le jour où tu m'as retrouvée.

Le porte-voix se démenait comme un diable et criait :

—On va commencer ! Allez, messieurs et dames! demi-prix pour les enfants et les militaires !

—La Conséquence, acheva Lodoïska, c'est qu'on établirait les jeunes gens, Coulon et moi, avec nos dix mille francs, et qu'on serait heureux comme des rois et reines de la chose d'avoir contribué légèrement à leur félicité.

—La clarinette ! hurla Coulon qui était fou. Tapez. la caisse ! Cent kilos à bout de bras ! On fera la noce aux " Vendanges de Bourgogne ! " à la musique, pour le coup ! Ni vu ni connu, j't'embrouille.

Lodoïska ouvrit la porte. Edouard entra. Rosette et lui s'agenouillèrent devant Mme Sicard qui ne les voyait qu'au travers de ses larmes.

VII

LA MAISON DE LA RUE DE L'OUEST

Voici où nous sommes forcés de blâmer sévèrement Coulon fils. Pendant le repas de noce, qui eut lieu le mois suivant, il fit un peu trop de musique et quitta subitement les " Vendanges de bourgogne " pour une affaire. En recevant, il dit que l'affaire était faite. L'affaire consistait en une " tripotée " majestueuse dont il avait comblé Mme Brunet, née Fanchon.

A part ce fait, qui laissa des noirs sur le visage de cette portière, les historiens contemporains sont muets à son égard. Le fils Coulon ne le garda pas rencune.

Edouard avait du talent. Le bonheur le grandit tout d'un coup.

Dis à ton père, petit Paul, de te mener derrière le Luxembourg, dans une belle maison qu'il connait aussi bien que moi et dont le rez de chaussée ressemble à une église. C'est l'atelier d'Edouard, qui est maintenant un maître de l'art chrétien. Les petits enfants de Rosette sont de son âge et bien comme toi. Ils te conduiront à leur mère : doux sourire de madone, et à leur aïeule qui est vieille, vieille, mais dont la bonté égaye encore la maison.

Mme Sicard ne pleure plus : elle ne sait que remercier Dieu.

Dans le cour, tu trouveras un monument en marbre blanc qul est signé Simart et Pradier : c'est le tombeau de Griffon.

Tout au fond enfin, tu verras une maisonnette entourée de feuillages. Ils sont là tous les deux, les saltimbanques en retraite, Coulon fils et Lodoïska. N'aie pas peur de son madras : tu sais ce que vaut son coeur. Va filleul, le vieux Coulon a des gâteaux qui sont propres et tout frais, maintenant. Il te dira de prendre tes billets et de suivre le monde, toto, Carabo, ni vu ni connu, j't'embrouille !

Ils ont un grand ami, vicaire à St-Jacques du Haut-Pas. C'est lui qui m'a raconté cette histoire et il a mis un bénitier dans la ruelle de leur lit.

FIN.

COIN FEMININ

CHRONIQUE

PRINTEMPS !

Il faut que je me hâte ! Toutes les chroniqueuses de l'Est ont déjà salué le printemps joli ; pour peu que nous n'en soufflions mot, les légendes d'un froid hyperboréen aidant, on finirait par croire, là-bas, que la saison d'amour des petits oiseaux nous boude et nous fuit.

Le printemps paresseux se mire au bord de nos lacs dans de petites flaques d'eau, grandes comme la main, mais il est conscient de son retard et dans notre pays, il est d'une telle activité ardente, que bientôt, peut-être avant que ne paraissent ces lignes, l'avant garde des canards aura donné le signal, et nos beaux lacs seront peuplés de leurs hôtes aux plumages bronzés, gris, verdâtres, aux reflets moirés.

Les petits oiseaux des neiges nous ont quittés, regagnant les terres polaires où ils passeront l'été pour s'abattre à nouveau et picorer par bataillons serrés, lorsque la neige aura reblanchi la terre comme leur robe.

Pendant plus de cinq mois, le petit ortolan des neiges a été l'hôte intéressant des campagnes dépourvues de verdure et délaissées du laboureur ; il est le cousin germain du moineau piailleur, il en a les allures, la familiarité, la gentillesse, et même la rapacité et je ne les vois jamais partir sans éprouver un sentiment de regret. Mais c'est le signal du printemps ! puis, sa robe blanche se salirait dans les terres que la charrue va ouvrir !

Et pour nous consoler les hirondelles vont revenir, les belles hirondelles vont revenir, les belles hirondelles familières qui attachent avec confiance la fragilité de leur nid à nos maisons. Est ce parce qu'elles nous apportent la nouvelle de la belle saison, ce sont de tous les oiseaux les plus aimés et surtout les plus respectés. Le méchant gamin s'acharne contre les nids des pierrots moqueurs, des rossignols, les beaux chantres des nuits d'amour, des fauvettes gentes et si douces, aucun n'osera attaquer le nid de l'hirondelle.

Les pays latins poussent ce respect jusqu'à la superstition : l'hirondelle est la protectrice du logis qu'elle a choisi pour y attacher son nid ; on s'inquiètera de ses retards, on évitera d'ouvrir une fenêtre, et le jour où la conviée prendra son vol, sera un jour de tristesse pour la maisonnée.

Je me souviens d'un nid, d'un beau nid d'hirondelles, tout neuf, accroché à une haute fenêtre ; il était rond, crépi comme une belle majson, avec une ouverture juste assez grande pour permettre à l'hirondelle fluette de se glisser à l'intérieur, lui, avait presque peine à s'y inrtoduire. Il était l'œuvre d'un tout jeune couple, c'était assurément leur premier nid, tant ils avaient mis d'amour à le construire.

Hélas ! ils étaient jeunes ! ils n'avaient point remarqué que de toutes les fenêtres, c'était la seule où ne s'accrochait aucun nid. Aussi léger qu'un vulgaire étourneau et sans doute à cause de cette solitude qui lui semblait propice à ses amours de quelques jours, lui, s'était entêté pour cet emplacement. Je m'amusais du manège derrière le rideau. Elle, paraissait inquiète du voisinage d'un grand magnolia dont le feuillage vert sombre et glacé battait les vitres dès que soufflait le moindre vent, elle volerait, poussait des petits cris ; mais, lui, je le devinais à son air de suffisance, à son plumage plus beau, prenait déjà ses mesures. La pauvrette dût se résigner et la construction commença.

Le magnolia m'inquiétait aussi, j'aurais dû chasser mes gracieux voisins ; mais je désirais depuis si longtemps un nid d'hirondelles à ma fenêtre, puis, elle s'étant soumise, ils semblaient si amoureux l'un de l'autre que je n'osais les troubler.

La catastrophe arriva : ce fut de la faute à tous deux.

Pendant une nuit noire, sinistre, un grand vent s'éleva, je songeais aûssitôt à tous les pensionnaires du jardin : le grand marronnier balançait des nids de chardonnerets, de pierrots et un adorable couple de rossignols ; les sapins, les fusains étaient peuplés aussi de ces petites boules de plumes tièdes ; mais je frémis surtout en songeant à mes hirondelles ; il me semblait entendre les cris du père et de la mère. Combien devait être grande leur inquiétude ! le matin j'avais perçu des piaillements de nouveaux nés.

Les branches du magnolia heurtaient duremont la muraille, menaçaient de briser les vitres ; si l'orage n'avait fait un tel bruit, j'aurais entendu deux cris d'agonie, le nid venait de se détacher, je le vis un instant retenu dans sa chute par une branche ; la mère éplorée, voletait, ruisselante, lui s'affolait dans le fouettement de ces feuilles vertes et dures et sous une nouvelle poussée du vent le nid s'abîma..

Le lendemain matin, je trouvai le beau nid écrasé, et à côté, de petites choses à peine rouges ; c'étaient tout ce qui restait du roman d'amour de mes hirondelles et du drame de la nuit.

Jamais plus je ne permis à des hirondelles d'accrocher leur nid à ma fenêtre.

Ne trouvez-vous pas que ma chronique de printemps finit tristement.

Souvenez-vous qu'heureusement, ou malheureusement, les oiseaux comme les hommes savent reconstruire les nids d'amour.

MAGALI.

Lis apercu dans un salon d'Hotel.

Toi, qui devrais mourir sur l'autel de la Vierge,
Arrosé d'eau bénite, et bercé d'oraisons,
Dans la pénombre émue où l'étoile et le cierge
Baignent de leurs clartés les jeunes floraisons,

Tu répands tes parfums dans ce salon vulgaire,
Où, ta poussière d'or reste aux doigts des passants,
Où ton souffle embeaumé croise dans l'atmosphère,
Les relents de tabac et les rires blessants !

Et, lorsque tout flétri de caresses impures,
Tu laisseras tomber, sur le parquet sali,
La couronne d'argent parmi les balayures,
Nul ne se souviendra de ton règne aboli !

Les pétales mêlés à des déchets infâmes,
—Epave du ruisseau qui conduit à l'égout,—
Sauront la cruauté des petits pieds de femmes
Dont ils auront flatté le caprice et le goût !

Et ton parfum léger pourra suivire encore !
Mais qui recueillera ton souffle agonissant ?
Un chemineau transi, dont l'âme s'évapore,
Et qui doit, quelque part, tomber chemin faisant ?...

Ou la brise des nuits glanant les choses frêles
Que disperse au hasard un pauvre geste humain ?
—Ou l'ange du pardon, aux plumes de ses ailes
Pour en panser les cœurs qui souffriront demain ?...

Esclave, en attendant, tu meurs de nostalgie,
Comme ces lis de chair, égarés sans retour
Qui, le front dans le ciel et les pieds dans l'orgie
Aspirent vainement à l'impossible amour !

Ah ! laisse moi pleurer sur le main sacrillège,
—Instrument du destin qui t'exile en ces lieux,—
Et cacher, sous les plis de ta robe de neige,
La douleur de mon âme et les pleurs de mes yeux !

MARIE BOULANGER.

Villleneuve, 25 aaril, 1907.

La Chaussure

On a dit, qu'on pourrait écrire un volume entier sur cette question délicate, sur laquelle, sans calembour, repose l'humanité et sur laquelle aussi elle piétine avec une inconscience prodigisuse.

Le pied étant le soutien de l'édifice humain, il est tout naturel de le soigner, afin de lui permettre de remplir ses deux fonctions de soutien et de moyen de locomotion, et par conséquent de veiller à ce qu'il soit parfaitement à l'aise dans sa chaussure.

On ne doit pas changer les bottines de pied : la courbe interne ne ressemble en rien à la courbe externe, dès lors on ne peut que se blesser.

La chaussure doit être plutôt longue que courte, pour permettre au pied de s'y loger sans gène ; elle doit être juste pour la largeur, ne pas laisser trop de jeu, ce qui pourrait amener des excoriations, tout en donnant cependent l'aisance qui permet au pied de s'y inserer sans torture ; les orteils ne doivent pas être comprimées au point d'être forcés de chevaucher les une sur les autres ; il en est de même pour le cou-de-pied qui se trouverait paralysé s'il était trop étroitement traité.

Les chevilles seront maintenues sans exagération ; le contrefort sera placé de telle sorte qu'il n'amène aucune complication et les talons seront d'une hauteur normale pour permettré au corps d'être d'aplomb, sans peser outre mesure sur le pied.

Les talons ne doivent pas, ainsi que ceux appelés Louis XV, se trouver placés sous la moitié du pied, mais sous le talon même ; autrement, ils sont susceptible de faire perdre l'équibre et les entorses, les fractures même pourraient être la conséquence de cette instabilité ; les pieds plats peuvent se passer de talons, il n'en est pas de même des pieds cambrés qui pour être d'aplomb ont besoin d'être exhaussés.

La bottine est de beaucoup préférable au soulier, le pied y est maintenu, réduit ainsi que le bas de la jambe toujours prédisposé au gonflement, produit par le poids du corps.

Les souliers découverts, fort élégants, avec des bas brodés, ajourés, ont le désavantage de laisser au pied une liberté déformante ; la pesanteur du talon détermine un frottement par le va-et-vient, qui abîme le pied et donne à la démarche, une allure traînante, s'épadant à son aise, il grossit, s'épaissit, et il devient dès lors très difficile de le réintégrer dans la bottine strictement ajustée.

Il en est de même des pantoufles, si agréables à porter chsz soi, mais si préjudiciables pour l'élégance du pied.

COUSINE CHIFFON.

MON ALBUM.

Tous les raisonnements des hommes ne valent pas un sentiment de femme.

Nul homme n'est maître de sa destinée ; nulle femme n'est maîtresse de son cœur.

La jalousie est à l'état latent chez l'homme, jalousie née souvent de l'amour et presque toujours de l'amour-propre.

Encouragez nos annonceurs

Le Courrier de l'Ouest

Publié par " La Compagnie de publication du Courrier de l'Ouest."

CONDITIONS D'ABONNEMENT : 1 an, $1.00, Six mois, 50 cts.
PAYABLE INVARIABLEMENT D'AVANCE

Toute demande pour changement d'adresse doit être accompagnée de la somme de cinq cents.

Toutes communications et lettres doivent être adressées :
LE COURRIER DE L'OUEST, Boite 25, Edmonton, Alta.

Jeudi, 9 Mai 1907

La loi Lemieux a fait son oeuvre.

La terminaison de la dernière grève chez les mineurs de l'Alberta et de la Colombie Anglaise, met fin à un malaise considérable qui se repercutait dans le Canada tout entier.

Si cette grève s'était prolongée plus longtemps, les voies de transports à l'Ouest des grands lacs auraient à peine pu être utilisées.

Les pertes commerciales qui en seraient résultées se seraient chiffrées dans les millions.

Plusieurs industries dans la Colombie Anglaise avaient déjà cessé leurs opérations et plusieurs autres se préparaient à suivre leur exemple.

La loi Lemieux sanctionnée durant la dernière session a sans aucun doute amené l'entente entre les différents partis en litige.

La loi du travail n'a pas été appliquée dans tous ses paragraphes, mais le fait que le gouvernement s'est montré ferme et prêt à en faire l'application complète s'il y était forcé, a contribué plus que tout autre moyen à effectuer un réglement.

Le député Ministre du Travail Mac Kenzie King, qui par son tact et sa grande expérience a contribué plus qu'aucun autre à effectuer ce règlement, mérite la reconnaissance du gouvernement et de tous les citoyens de son pays.

Un des facteurs qui a dû exercer une pression considérable pour amener les mineurs à accepter le règlement de deux ans a été la promesse faite par l'Hon. W. H. Cushing, ministre des travaux publics de l'Alberta, de présenter un projet de loi durant la prochaine session de la législature, recommandant la journée de huit heures de travail.

Si nous échappons à une crise commerciale et peut-être à des souffrances et à la misère, pour un grand nombre de colons, nous devons en toute justice en donner le crédit à la prévoyance et à la sage administration du gouvernement d'Ottawa et de l'Alberta.

Va-t-il se reorganiser ?

Le *News* de Toronto parait être le seul journal conservateur qui se rende compte de l'état dans lequel se trouve l'opposition.

Après avoir dans l'article que nous reproduisons dans la page voisine, demander l'expulsion du parti de tous les membres compromis, il suggère aujourd'hui, l'idée de réunir une convention fédérale conservatrice.

Il le fait en termes catégoriques et sans aucune sollicitude pour les chefs actuels du parti conservateur.

" Nous suggérons, dans l'intérêt du parti conservateur et plus encore dans l'intérêt d'un bon gouvernement, d'une administration honnête et efficace, qu'une convention fédérale conservatrice soit tenue au cours de l'été prochain. Le rôle de notre convention serait de tenter de réconcilier les factions adverses, et de faire disparaître les causes de division ; d'élaborer un programme politique progressif et de large envergure, acceptable pour tous les conservateurs, de prendre toutes les mesures nécessaires pour faire de l'Opposition une organisation politique efficace. A l'heure présente, elle ne fait pas grand honneur au pays ni au parti. Il serait temps que le parti se rassemble, formule ses croyances et détermine le caractère de ses opérations futures.

Le *News* fait œuvre de probité politique en reconnaissant

1er Que le parti conservateur est en proie aux plus violentes dissensions intestines ;

2o Qu'il ne possède pas de programme politique, ni d'organisation politique ;

3o Qu'il est constitutionnellement incapable de remplir convenablement le rôle d'Opposition ;

4o Qu'il ne fait pas grand honneur au pays.

Le parti libéral et le pays tout entier, sont bien loin de se réjouir en entendant de pareilles confessions.

Ils aimeraient bien mieux voir le parti conservateur doué de " cette claire vision, cette prescience des choses politiques, qui sont par dessus tout nécessaires àuneopposition," que de voir ce groupe vascillant sans chef, sans but, sans direction, sans autre moyen pour prouver son existence, que de crier à tort et à travers, d'enrayer la fonction gouvernementale par une stupide obstruction, ou encore de se livrer à la recherche de scandales très problématiques, intéressant la vie privée de nos hommes d'Etat.

Un coup de sonde

Un télégramme d'Ottawa annonçait l'autre jour, que le premier Roblin Roblin allait résigner sa fonction de premier ministre du Manitoba pour s'occuper de la réorganisation du parti conservateur dans l'Ouest.

Il devenait leader de l'opposition dans l'espoir d'arriver après des élections favorables à la tête du gouvernement fédéral.

L'Hon. Roblin a démenti cette dépêche et a affirmé que jamais Il n'avait pensé à pareille chose.

Nous le croyons sur parole, car il est beaucoup trop intelligent pour bandonner un bon *tiens* pour un problématique *tu l'auras*.

Nous ne pouvons pas quand même nous empêcher de reconnaitre que le premier Robliu a montré pendant les élections de sa province des qualités suffisantes pour attirer l'attention d'un parti aux abois.

Il a su tailler, couper, grouper les circonscriptions électorales, il a su par l'alcool, l'or et les promesses, faire élire ses partisans, il a su se concilier l'appui des catholiques en exploitant hypocritement la question des écoles.

Mais tout cela n'est rien, même son attitude vis à vis de certaine compagnie de chemin de fer est de l'enfantillage à côté de ce tour de force. Sur 12,919 bulletins de votes reçus dans les boites de Winnipeg, 6,125 étaient en faveur des candidats conservateurs. 6,465 étaient en faveur des candidats libéraux. TROIS députés conservateur ont été élus, contre UN seul député libéral.

Saluez, Messieurs, saluez, bien bas. Le premier ministre Roblin est un parfait organisateur.

Salucz, saluez donc, le premier ministre Roblin est un grand chef.

Mesure peu compatibles avec nos interets et nos sentiments.

Notre confrère du *Journal* annonçait Samedi le 4 de Mai, la résignation du Dr L. W. Irving officier de santé pour la ville d'Edmonton.

La seule cause paraît-il qui a décidé le Dr Irving à offrir sa démission à la ville, pour accepter la position d'officier de santé pour la province, serait une question de salaire.

Nous sommes du même avis que notre confrère du *Journal* ; si le Dr Irving a rempli sa charge à la satisfaction du publit, les commissaires ne devraient pas hésiter à retenir les services de cet officier, dussent-ils lui offrir un salaire plus élevé.

Du même trait de plume, notre confrère annonçait aussi que nos commissaires avaient décidé d'envoyer le Dr Irving à Chicago, pour faire l'achat de chevaux preposés au service des vidanges de la ville.

Nous ne voyons pas très bien la compatibilité qui peut exister entre le service médical de la ville et l'achat de chevaux.

A tout évènement, on nous assure que nos commissaires ont toutes les audaces et qu'ils ne se laissent pas arrêter pour si peu.

Cependant par cette décision prise par nos commissaires d'acheter des chevaux aux Etats-Unis pour le service des vidanges de la ville, nous voyons s'établir un principe dangereux contre lequel nous désirons protester.

La raison alléguée par nos commissaires parcimonieux ? pour acheter aux Etats-Unis quelques chevaux dont ils ont besoin, c'est que, disent-ils, ils arriveront ainsi à faire une économie.

Si nous sommes bien renseignés, la ville dépense chaque année, plusieurs milliers de dollars pour annoncer les avantages qu'il y aurait pour les citoyens américains à venir chercher la fortune dans l'Alberta.

Cependant nos commissaires dans un accès de scrupules, se refusent à payer quelques dollars de plus pour quelques chevaux et se proposent d'annoncer à Chicago que la ville d'Edmonton ne saurait trouver dans l'Alberta le nombre de chevaux dont elle a besoin pour faire son service de vidanges.

Il suffit, nous semble-t-il de placer cette théorie devant les yeux du public pour qu'il en comprenne toute la fausseté et tout le danger.

La province de l'Alberta est une province où l'élevage des chevaux se fait sur une grande échelle.

Le gouvernement fédéral et aussi le gouvernement impérial achètent chez nous, chaque année. un grand nombre de chevaux pour la remonte.

Il nous semble que nos commissaires sans vouloir les encourager à faire du chauvinisme, seraient justifiables d'acheter dans l'Alberta les quelques chevaux dont ils ont besoin et les citoyens d'Edmonton les excuseraient même de payer quelques dollars de plus. Ce serait encore une grosse économie, si cela devait empêcher nos commissaires par trop... scrupuleux de discréditer notre province à l'étranger.

(1) Nous avons eu la bonne fortune de rencontrer un homme très versé dans le commerce des chevaux qui arrivait justement de Chicago. Il a absolument nié que les chevaux y fussent meilleur marché, au contraire avec les frais de voyage et de séjour, les chevaux reviennent à peu près ¼ plus cher rendus à Edmonton.

Les licences aux restaurants

Grosse discussion l'autre jour à l'Hôtel de Ville.

Il s'agissait de savoir si on pouvait on non recommander ces licences.

Quelques conseillers ont dit : oui ; d'autres ont dit : non.

Les premiers ont été gentiment attrapés par un " Edmontonnien " dans le *Journal*.

Les seconds ont été qualifiés d'intransigeants et même d'hypocrite par le public.

Dans tout cela, où est la vérité ?

Empêchera-t-on les restaurants bien fréquentés, (tout le monde sait ce que nous voulons dire) de vendre des boissons ? Non, on ne les en empêchera pas. Ils en vendent et en vendront malgré les amendes.

Faut-il leur accorder des licences de la même nature que celles qui sont octroyées aux hôtels ? Non, on ne le peut, car il y a une trop grande dis proportion entre les frais nécessités pour l'installation d'un hôtel, et ceux qui sont nécessaires pour monter un restaurant.

Peut-on établir une compensation en élevant considérablement le prix de la licence pour les restaurants. Pas davantage.

De plus, si l'on accorde des licences aux deux restaurants qui les demandent, ne criera-t-on pas à l'injustice, et les autres restaurants, qui pour le moment ne demandent rien, ne réclameront-ils pas des licences à leur tour ?

Rejeter la demande de licence, c'est vouloir perpétuer une condition antilégale, peu faite pour inspirer aux citoyens le respect des lois.

Accorder les licences *entières*, c'est ouvrir la porte à des abus multiples. C'est aussi, par anticipation, s'asseoir irrespectueusement, sur la loi des boissons alcooliques votée dans la dernière session du parlement provincial.

Faut-il en conclure que la situation est sans issue ?

Nous ne le croyons pas et nous souvenant du vieil adage *In medio virtus*, nous croyons que l'on pourrait concilier les deux exigences contraires en adoptant pour les restaurants une législation particulière.

On pourrait créer des licences partielles, autorisant ces établissements à vendre les boissons fermentées, dont l'usage, en mangeant, est assez répandu, par exemple le vin, la bière, le cidre, etc.

La vente des spiritueux resterait formellement interdite et les amendes qui frappent les contrevenants à la loi des licences très fortement augmentées.

Il va sans dire que ceci n'est pas du ressort du Conseil de Ville, qui n'a guère que voix consultative dans l'attribution des licences.

Après la faillite retentissante des municipalités de Londres et de Chicago, nos idylles continueront-ils à suivre la politique en faveur à Edmonton depuis trois ans ?

Il est peut-être encore temps de réagir contre le courant de municipalisation à outrance qui paraît s'amorcer.

Il serait sage d'examiner soigneusement et de sang froid, les perspectives d'avenir et de rompre avec cette politique de casse-cou.

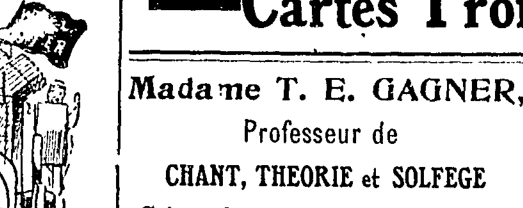
Les citoyens d'Edmonton verraient cette reculade d'un bon œil.

Mais il faudrait pour reculer, se mettre à dos les commissaires et la nuée de fonctionnaires qui font de la municipalisation, leur mine d'or.

Nous savons d'autre part que ces parasites sont tout puissants à l'Hôtel de Ville, et qu'il ne fait pas bon y toucher.

L'aventure de M. Foster jonglant avec les fonds des Forestiers Indépendants, le cynisme de M. Fowler essayant du chantage pour masquer sa complicité, et la sottise de M. Borden abritant sous son aile toute cette nichée, ont rejeté le parti conservateur un peu plus bas qu'il n'était après 1896.

Cartes Professionnelles.



Synopsis des règlements concernant les Homesteads du Nord-Ouest Canadien.

TOUTE section paire des terres fédérales dans les provinces du Manitoba ou du Nord-Ouest, sauf 8 et 26, non réservée, peut-être inscrite par toute personne qui est l'unique chef d'une famille ot toute homme âgé de plus de 18 ans, pour l'étendue d'un quart de section de 160 acres, plus ou moins.

L'inscription peut être faite en personne au bureau local des terres pour le district dans lequel la terre est située.

Le homesteader est obligé de remplir les conditions requises d'après l'un des systèmes cidessous :

(1) Une résidence de six mois au moins et la culture de la terre chaque année, pendant trois ans.

(2) Si le père (ou la mère si le père est décédé) du homesteader réside sur une ferme dans le voisinage de la terre inscrite, la condition de residence sera remplie si la personne demeure avec le père ou la mère.

(3) Si le colon tient feu et lieu sur la terre possédée par lui dans le voisinage de son homestead, la condition de résidence sera remplie par le fait de sa résidence sur la dite terre.

Un avis de six mois par écrit devra être dondé au Commissaire des terres fédérales à Ottawa, de l'intention de demander une patente.

W. W. CORY.
Sous-ministre de l'Intérieur

N. B.—La publication non autorisée de cette annonce ne sera pas payée. 9, 8, 06.



CONTRAT POUR LA MALLE

Des soumissions cachetées adressées au Ministre des Postes seront reçues a Ottawa jusqu'a midi le vendredi, 24 mai, 1907, pour le transport de la poste de sa Majesté, sur contrat proposé de Seba, Sec. 12, Town 53 Range 60 a l'ouest du 5 mer. et Wabanum, pour commencer au plaisir du Ministre des postes.

Des avis imprimés et de plus amples informations relativement au contrat pourront etre obtenus au bureau de poste de Wabanum et de Seba (proposé) de même qu'au bureau de l'Inspecteur des postes-

A. W. CAIRNS,
Inspecteur des Postes.
Bureau de l'Insvecteur des postes
Calgary, avril, 1907.

M. Foster et les journaux conservateurs.

La politique de l'Opposition

Jugee par un journal tory.

L'article ci-dessous traduit du *News* journal conservateur, résume les fautes commises par l'opposition. Il juge sévèrement M. Foster et blâme M. Borden dont l'obstination à accuser le gouvernement de scandale rappelle trop bien l'histoire de la paille et de la poutre.

Le *News* se charge très habilement de lui rappeller l'existence de cette poutre en lui en assènant quelques coups vigoureux.

(Traduction)

L'opposition conservatrice à Ottawa n'a pas dû réfléchir bien sérieusement avant d'adopter l'attitude qu'elle a prise, vis à vis des accusations portées par la Commission des Assurances contre M. Foster, ou bien elle a été complètement aveuglée par des idées fausses sur la solidité ne parti. Défendre M. Foster était une tâche fort lourde pour que même un gouvernement puissant pût l'entreprendre. Aucun gouvernement possédant le sens politique, n'eût tenté de prendre sa défense en présence des faits révélés et des témoignages publiés par le rapport de la Commission des Assurances. Aucun gouvernement n'eût pu entreprenpre la défense d'un tel homme ; combien moins encore le pouvait faire l'opposition conservatrice qui ne s'est pas encore remise de la débâcle de 1896 et chez qui les progrès de la convalescence sont d'une extraordinaire lenteur.

Au lieu de laisser tomber l'affaire après la déclaration faite par M. Foster à la Chambre, l'Opposition s'est précipitée au secours de l'ex-ministre des Finances et elle l'a fait avec une singulière maladresse. Mais il faut dire que la tâche était aussi désagréable qu'impossible. La dénonciation véhémente de la Commission des Assurances par la même opposition qui en avait réclamé la constitution est un exemple curieux de la manière dont les luttes de parti obscurcissent cette claire vision, cette prescience des choses politiques qui sont par dessus tout nécessaire à une opposition.

Les discours prononcés à la Chambre des Communes par les membres de l'opposition pour dénoncer la Commission et défendre M. Foster ont été singulièrement vides et d'effet nul. Ils n'ont pas convaincu la Chambre ils n'ont pas convaincu le parti conservateur ; et nous sommes bien sûrs qu'ils n'ont pas convaincu le pays. Ils n'ont eu d'autre résultat que d'imposer au parti conservateur un fardeau de plus au parti conservateur—un fardeau que le parti refusera, croyons-nous, d'accepter. Ils ont laissé, ces discours, le soupçon trop bien fondé que l'opposition en dépit des censures qu'elle prodigue aux prétendus scandales ou fautes qu'elle découvre du côté du gouvernement, est heureuse de donner asile dans son camp à un A chan politique et toute prête à proclamer qu'il est sans tache. Moins encore qu'un gouvernement, une opposition ne peut se permettre de traiter de telles choses à la légère, Lorque l'opposition dénonce les fautes de ses adversaires et absout les fautes de ses propres membres, le public devient de plus en plus sourd à ses critiques sur les erreurs du gouvernement, il devient de plus en plus sceptique en se qui concerne sa sincérité, son honnêteté et la droiture de ses intentions.

Imaginez la tempête qui se fut déchainée si l'hon. Geo. E. Foster eût été un des membres du gouvernement. Est-ce que l'Opposition serait venue à son secours, ou bien est-ce que les orateurs de l'Opposition auraient parcouru le pays en dénonçant l'immoralité cynique d'un gouvernement qui eut donné asile à un ministre dont les notions sur l'honneur commercial étaient si confuses ?

En dernière analyse, il eut été de bonne et de sainte politique de reconnaître que M. Foster ne pouvait plus servir comme lieutenant dans l'Opposition. Une telle décision eût donné plus d'autorité à M. Borden et lui eût permis de continuer sans rougir à protester contre les fautes qu'il découvre dans l'administration du gouvernement. Après ce qui s'est passé, l'Opposition se trouve encore affaiblie et il y a lieu de croire que les électeurs de M. Foster répudieront la politique adoptée par l'Opposition à Ottawa. L'attitude de l'Opposition en cette affaire a été inepte, elle n'a convaincu personne et désappointé ses partisans. C'est un exemple mémorable de mauvaise politique, exemple qui prouve comment, avec de la médiocrité, du fanatisme de parti, on peut laisser échapper les plus belles occasions.

LES TRAVAUX SUR LE G. T. P.

La plus grande activité n'a pas cessé de régner tout l'hiver dans la section du G. T. P. entre Winnipeg et Fort William, connue sous le nom de McArthur, du nom de l'entrepreneur qui en a obtenu la construction.

Malgré cette activité, il est probable que cette section ne sera pas terminée cette année.

En effet, des difficultés de toute nature se dressent devant les ingénieurs, les lacs succèdent aux marais et après ceci, des bancs de granit d'une dureté extraordinaire, compliquent encore les travaux.

Les plus grands efforts ont été tentés pour se procurer la main d'oeuvre nécessaire, mais on n'a encore qu'un cinquième environ des hommes nécessaires.

Tout fait croire que le G.T.P. ne transportera pas les récoltes de 1907 comme l'avait promis son président.

Le G.T.P. subira des pertes considérables, car l'Ouest fournit assez de trafic pour alimenter toutes les lignes construites ainsi que le G. T. P. dès qu'il sera terminé.

Le développement de certaines parties de l'Ouest sera aussi enrayé par ce retard.

NOMINATIONS

Nous relevons dans la Gazette Officielle de l'Alberta, les nominations suivantes :

JUGES DE PAIX

William Anselm Aubin de Taber, John William Evans de Raymond, Orick A. Reid de Reid Hill, Noblett S. Leger Carter du Petit Lac des Esclaves, Thomas Lawyer Ridsdale de St. Paul de Métis, John Brinton Wilcox de Manfred, Thomas Holy Wilson d'Edmonton, James Gray Turgeon d'Hardisty, Horace James Ferguson d'Irving, David Milne de Medecine Hat, Joseph Wallace de Red Deer, William George Ibbotson d'Edmonton, Edmond Brosseau de Brosseauville.

COMMISSAIRES POUR PRENDRE LES AFFIDAVITS

William Charles Cooper de Calgary, Herbert Oliver Knowles de Medecine Hat, Edmond Foster Brown de Macleod, Alexandre Jones Irwing de Calgary, Alfred Warren Trickey de Calgary, Gustaf Cottfrid Forssell de Falun, Arthur Bollyns de High River, Charles Daniel Fox de Raymond, Henry Edward Beattie d'Okotoks, George Hamilton Cowpar de Peace River Crossing, Ben Frank Blackburn de Marnville, Philander Smith Washburn d'Inga, Albert Ernest Heacock de Wetaskiwin, George Breather Sexsmith de Lidsbury, Robert James Scott de Lacombe, Thomas Clifford Douglass de Calgary, William Ross de Calgary, Edouard William DuVal de Calgary, Austin Mark Fuller de Strathcona, Joseph Oscar Baldwin d'Edmonton, Arthur Wellesley Lawson de Tees, Thomas John Learle Skinner de Calgary, Arthur Robert Hamilton d'Edmonton, William Duncan McPhil d'Edmonton, Walter John Birnie Brown de Strathcona.

NOTAIRES PUBLICS

William James Loggie de Wetaskiwin, William Magill d'Hardisty, Percy George Leaney de Lamont, John Ralston Watt de Macleod, Charles Hultgren de Crossfield, William Melville Corbett du Fort Saskatchewan.

DELIVREURS DE LICENCES DE MARIAGE

J. B. Walker, Edmonton, Joseph H. Jackson, Edmonton, A. Bruce Powley, Edmonton, N. L. Mittenthal Calgary.

HUISSIERS

James Burns Walker d'Edmonton, Malcolm Young de Lethbridge, Andrew Dickson de Wetaskiwin.

INSPECTEURS DES ANIMAUX

P. I. Sanders de Calgary, J. B. Gaetz de Red Deer.

Notre Commerce avec l'Angleterre

Et avec les autres Pays d'Europe.

Une dépêche d'outremer nous annonçait l'autre jour, que Sir Wilfrid Laurier s'efforcerait d'obtenir de l'Angleterre des concessions en matière de commerce, et que s'il n'y réussissait pas, son voyage d'Europe aurait pour but de faire des avances aux autres pays de là-bas.

On a nommé la France, l'Italie et l'Autriche.

Cela ne doit pas nous étonner.

Nos relations avec l'Angleterre, sont basées sur nos intérêts mutuels.

C'est là le principe de l'autonomie coloniale.

L'Angleterre agit indépendamment, et le Canada de même : l'Angleterre nous laissant une complète liberté, y joint une entière responsabilité de notre côté.

Ainsi, qu'il soit de son intérêt de nous faire des faveurs commerciales, elle nous les offrira ; qu'il ne le soit pas, l'autonomie qu'elle nous a accordée lui enlève le souci de songer à nous protéger à ses dépens.

Il en est de même de nous.

Nous accordons aux marchandises anglaises, une réduction de tarif parce que nous y trouvons notre compte.

Mais si nous pouvons retirer des avantages importants de traités réciproques, nous parcourons toute l'étendue de notre devoir en les offrant d'abord à la mère-patrie.

Sur son refus, il est naturel que nous nous tournions d'un autre côté.

Tant que l'Angleterre continuera d'appliquer à ses colonies cette politique d'autonomie, il en découlera des principes de liberté fiscale et administrative.

Du reste, l'histoire a prouvé que cette politique contenait des germes assurés d'intense développement.

Nous en profitons pour affirmer que le Canada est maintenant assez puissant pour ne pas donner plus qu'il ne reçoit.

On a parlé de la France.

Le traité de 1894, nous l'avons déjà prouvé, n'offre pas au Canada des avantages suffisants : ce serait une excellente occasion d'ajouter quelque chose au plateau de la balance où pèsent nos intérêts.

Du *Canada*.

Contrat pour la Malle

Des soumissions cachetées, adressées au Ministre des Postes, seront reçues à Ottawa jusqu'à midi, le vendredi, 7 Juin 1907, pour le transport de la poste de sa majesté, sur un contrat proposé de quatre ans, une fois par semaine, aller et retour entre

Indépendance et Morinville ; deux fois par semaine entre Rivière-Qui-Barre et St. Albert ; et six fois par semaine entre Spruce Grove et la gare du Canadian Northern, à commencer au bon plaisir du Ministre des Postes.

Des avis imprimés contenant toutes les informations quand aux conditions du contrat proposé et des bulletins de soumissions pourront être obtenu aux bureaux de poste de Egg Lake, Indépendace, Morinville, Rivière-Qui-Barre, Villeneuve, Ray, St. Albert, Spruce Grove et au bureau du soussigné.

A. W. CAIRNS,
Inspecteur des Postes.

Calgary, 26 avril, 1907

Faits Divers

REGINA.—Accident.—John Nicholson employé à l'entrepôt American Abell a été grièvement blessé. Il travaillait au premier étage de l'entrepôt lorsque tout à coup celui-ci s'effondra. John Nicholson fut retiré de sous les décombre avec l'épine dorsale brisée. Les blessures seront probablement mortelles.

La construction quoique vieille était considérée comme solide encore et rien ne faisait supposer son écroulement subit.

OTTAWA.— Dans son avant dernière séance la chambre des communes a adopté en troisième lecture le bill du C.N.R. Par ce bill, la question du terminus de Winnipeg est réglée et le C.N.R. est autorisé à continuer sa route à l'Ouest d'Edmonton et dans la Colombie Britannique.

LUNSDEN, Sask.—Le C. N. R.—La ligne du C.N.R. est enfin réparée et les trains circulent régulièrement. Le combustible est assez rare dans le district. Les semences sont commencées sur la rive nord de la rivière Qu'Appelle.

STRASBURG, Sask.—85 pieds d'eau. Les efforts faits par la municipalité pour trouver une quantité d'eau suffisante pour assurer le service de la ville ont été couronnés de succès.

La foreuse était arrivée à 145 pieds de profondeur, lorsque tout à coup l'eau jaillit et monta rapidement à 85 pieds.

Une pompe puissante activée par un moteur à gazoline fût placée immédiatement au bout de deux jours et deux nuits de travail, l'eau n'avait pas baissé d'un pouce et conservait sa profondeur de 85 pieds.

Ce niveau peut être considéré comme à peu près permanent. L'eau est d'excellente qualité.

Immigration.—Environ une centaine de wagons chargés de matériel appartenant aux nouveaux colons sont arrivés en gare depuis le commencement du printemps.

Environ trente wagons par semaine arrivent régulièrement.

VONDA, Sask.— Les semences. — Les semences sont commencées. M. Norman McLean ensemence 100 acres de blé dans les environs de Vonda et M. J. E. Graham a trois semeuses et deux disques au travail sur sa ferme de 1,760 acres. Les semences sont commencées dans les environs de la South Saskatchewan River.

PRINCE ALBERT.—Haute Ecole— Par un meeting public, la dépense de $100,000 pour la construction d'une Haute Ecole, a été autorisée.

Les soumissionnaires ont été immédiatement priés de déposer leurs devis de façon à ce que les travaux puissent commencer cet été.

L'emplacement a été acheté par le gouvernement provincial, au centre du quartier des résidences, sur l'avenue Centrale, entre la neuvième et la dixième rue.

L'école sera construite en brique et en pierre. Elle comprendra huit classes, un laboratoire, une bibliothèque, un gymnase et toutes les choses nécessaires à une maison d'éducation moderne.

ATHABASCA LANDING—Club Liberal Dans la réunion régulière du club libéral il a été procédé a l'élection des officiers suivants pour l'année courante :

Prés.-Hon. J. R. Boyle M. P. P.,
1er V. Prés.-Hon. John Cornwall.
2e " " " Jam- McKernan
Président, Dr J Boulanger.
1er V. Prés. Aug. L'Hirondelle
2e. V. Prés. S. A. Bentley
Membres du Comité, R. Vance S. Kirk, L' E. Lessard, E. Narins, Jeo. Hess.

Naissance.— Mme. Johny McGilvry, un fils, Joseph Johny, Parrain et Marraine, Mlle Wabiska et Dr. Boulanger.

En cette occasion le Dr Boulanger a bonné un bal chez M Shank. Près de 150 personnes assistaient a cette réunion qui est une des plus belles que nous ayons jamais eu au Landing.

La Navigation.—La débacle a eu lieu et la navigation va probablement s'ouvrir cette semaine. De nombreux canots chargés de marchandises sont prêts à partir.

Personnelles.—M. S. Pierre Bellerose est à Edmonton depuis quelques jours.

Melle E. Plante donnera une soirée dansante cette semaine.

Mme McKernan est dangereusement malade d'une attaque d'hémiplégie.

Concert et Bal improvise. — Mercredi dernier deux nègres, l'un extraordinairement gras, l'autre pitoyablement rabougri, ont donné dans une salle de l'hôtel de Mr Gagnon, un concert qui a duré environ deux heures.

Empoignés par la musique, les auditeurs transformèrent vivement le concert en bal et dansèrent à coeur joie

Les nègres enchantés de leur succès, ont décidé de donner un deuxième bal-concert, vendredi prochain.

PRINCE RUPERT.—L'abandon de ce point.— On considère comme certain l'abandon de Prince Rupert comme point terminus du G.T.P.

Les travaux de construction ont été abandonnés et les ouvriers licenciés. Tout porte à croire que le terminus du G.T.P. sera choisi au nord de Vancouver de façon à être sur le même pied avec le terminus du C.P.R. dans la lutte commerciale engagée entre ces deux puissantes compagnies.

Les expériences poursuivies par le G.T.P. pendant deux ans ont montré parait-il, que l'établissement d'un port aussi nord que Prince Rupert n'était pas favorable au transit.

Le G. T. P. ne changera pas son point de passage des Rocheuses qui reste toujours la Yellow Head Pass.

Sa ligne s'infléchira légèrement vers le sud en suivant sur un certain parcours la vallée de la Fraser.

L'abandon de Prince Rupert cause d'énormes pertes d'argent aux hardis spéculateurs qui avaient déjà établi leurs quartiers dans le futur terminus.

Il parait aussi être la cause essentielle du suicide de E. G. Russell, agent exécutif du G. T. P. en Colombie Britannique.

Ce dernier avait engagé tout son avoir dans une spéculation de grande envergure ruinée par l'abandon de ce port.

MIDALE, Sask.—Incendie. — Un incendie dont les causes sont inconnues, mais que l'on croit être dû à l'explosion d'une lampe de gazoline a détruit le magasin de M. Seaton.

Le maître des postes Rollin a perdu tous ses livres, une quantité de lettres furent aussi détruites.

La " Northern Bank " qui avait ses bureaux dans la même bâtisse a été détruite. Son coffre fort gît au milieu des décombres.

Les pertes couvertes par les assurance s'élèvent à $10,000.

RED DEER.—Un fermier des environs, Andrew Trimble, a trait 9 vaches cet hiver et a fait un bénéfice moyen de 80 dollars par mois. Sept de ses vaches avaient mis bas en automne et deux au mois de Juillet Ces vaches ont donné une moyen de $9. par tête et par mois, Andrew Trimble estime qu'elles peuvent donner $50. par an.

Il dit avoir plus de bénéfice en vendant les veaux et en nourrissant des pores avec le lait que de laisser, les veaux têter leur mère dans la prairie.

LETHBRIDGE.—Les mines.—La "Lethbridge Collieris Co., Ltd, récemment formé à Winnipeg et qui contrôle, de grandes surfaces de terrains carbonifères dans l'Ouest, va commencer immédiatement les travaux préparatoires pour l'exploitation de la mine située sur la rive Ouest de la Belly River. M. George Rogers, qui réprésente les capitaux de Lethbridge engagés dans cette vaste entreprise affirme que la L. C. Co, Ltd., extraira assez de charbon pour mettre le Manitoba et la Saskatchewan à l'abri de la disette de combustible.

L'expédition du charbon commencees que le pont à niveau du C.P.R. era construit. Un ingénieur en chef responsable sera engagé sous peu.

Le capital de $500,000 est entière ment couvert par les actionnaires et il ne sera pas placé d'action sur le marché.

MACLEOD.—Les arbres fruitiers.— On porte un considérable intérêt aux essais effectués sur la culture des arbres fruitiers importes. Déjà depuis longtemps les petits fruits comme les groseilles, framboise, etc., sont cultivés. Il en est de même pour les tomates, les haricots, le maïs, mais on n'avrit pas encore osé s'engager dans la culture des arbres fruitiers. La douceur du climat et la robustesse des variétés employées font espérer que la culture de ces arbres donnera de bons résultats.

Les semences.—La plupart des travaux de semence sont effectués, cependant comme d'habitude, il y a encore quelques retardataires qui ont beaucoup de travail à faire.

RAYMOND. Ouverture d'une nouvelle mine.—Une nouvelle mine de charbon située à huit milles de Raymond, dans le voisinage de la Knight Sugar Co., vient d'être ouverte. Jusqu'à présent une couche de trois pieds a été rencontrée. Les fouilles sont continuées et on espère en trouve de plus épaisses.

La culture de la betterave sucriere. Les contrats entre les fermiers et la compagnie sucrière, ont été signés. De grandes surfaces seront plantées de betteraves pour l'approvisionnement de la manufacture à l'automne prochain. Les centres de culture de cette précieuse racine sont Raymond, Stirling, Magrath, Cardston, Lethbridge et Taber.

VERMILLON. — Une crêmerie va être construite à Vermillon. Elle est montée par actions. Ces dernières au nombre de 800 sont déjà entièrement souscrits .Il ne reste plus qu'à choisir l'emplacement de la bâtisse.

L'installation de cette crêmerie sera une excellente chose pour Vermillon et le district environnant. Elle amènera une considérable augmentation dans les affaires en général, mais son action se fera sentir plus particulièrement sur les fermiers et les éleveurs.

C'est aussi une excellente annonce pour la région, qui, il ne faut pas l'oublier, est une des plus favorable pour l'élevage.

BEAUMONT—Naissances.— Depuis quelques semaines, pendant l'absence de M. le Curé Ouellette, nommé agent de colonisation, la paroisse de Beaumont a enregistré trois naissances : Rose Bolduc, Ernestine Roy, Alberta Desrochers, un décès et un mariage.

Mariage—Une belle fête a été donnée au pays par Mr Norman Vandall à l'occasion de la noce de sa fille Maggie Vandall avec Mr Raoul Moser de Leduc.

Plus de vingt voitures conduisant une foule de convives ont fait cortège aux nouveaux époux.

Mr Vandall a montré par sa générosité et la bonne manière dont il a fait toute chose qu'il est digne de sa belle réputation.

Nos Voyageurs — MM. Ouellette, Dargi, Masse, Daleire, sont revenus enchantés de leur voyage dans la nouvelle colonie en formation près de St-Paul des Métis. Plusieurs autres se disposent à les suivre. De nouveaux colons canadiens ont acheté les terres de ceux qui partent, d'autres doivent monter avec Mr le curé pour acheter des terres ici, car il y a encore quelques belles fermes à vendre.

Personnelle—Mr Morneau, marchand à Beaumont se retirant des affaires pour des raisons de santé, désire vendre son magasin et toute sa propriété située en face de l'église, mais il se propose de rester dans la localité.

NOTES LOCALES

Avis important

Une réunion de la Société St. Jean-Baptiste est convoquée pour dimanche prochain 12 courant, à 3 hrs de l'après midi, à la nouvelle école catholique, sur la 3e Rue.

Les membres de la société et tous les gens de langue française d'Edmonton sont priés d'assister à cette réunion.

Cours d'instruction

Officiers et sous-officiers de l'escadron E des C.M.R. sont avertis par le présent avis que le cours spécial d'Instrnction, sous les ordres d'un officier et d'un sergent instructeur de l'Ecole de Cavalerie de Winnipeg, commencera mardi matin, 14 courant.

Officiers et sous officiers de l'escadron de St. Albert doivent suivre ce cours et sont priés de se rapporter au Lieutenant Adjudant Boileau.

M. Louis Bourré de Battleford, est en visite chez son beau-frère, M. J. M. Pomerleau, propriétaire du Richelieu Hôtel.

Arrivage de materiel.—Un char porteur de machinerie à destination des des champs pétrolifères de Morinville, est arrivé à Edmonton le 28 Avril. Il a été dirigé sur Morinville immédiatement.

Ce char contient entre autres choses les volants, la chaudière et les potences.

On annonce que deux chars, contenant des tuyaux, etc., sont arrivés à Strathcona. Tous ces matériaux étaient impatiemment attendus et leur reparation sur le terrain va être faite immédiatement.

Il manque encore les cables et fils de fer nécessaires pour commencer les travaux.

Le wagon sur lequel ces choses sont chargées est bloqué quelque part sur la ligne du C.N.R. On l'attend d'un jour à l'autre.

MM. les docteurs R. de L. Harwood, medecin chirurgien et A. C. de L. Harwood, dentiste, ont transféré leurs bureaux dans la nouvelle bâtisse du Crédit Foncier Franco-Canadien, au coin de la Jasper et de la 3e Rue, en face le magasin de la Baie d'Hudson. Ces messieurs parlent français.

La question du gaz. — Depuis déjà longtemps, la question du gaz était placée devant le conseil. Diverses discussions sur les questions de franchises ont été agitées et finalement on a décidé d'accepter les deux traités. L'un pour le gaz naturel, l'autre pour le gaz artificiel.

Les travaux pour trouver le gaz naturel devront être effectués à Edmonton ou dans le voisinage. Ils devront commencer d'ici à six mois et s'ils sont suspendus pendant une période exédent six mois, la compagnie perdra ses franchises.

Les privilèges exclusifs seront conservés à cette compagnie pendant une période de deux ans à partir du 1er Juin. Si à cette date, la Cie ne peut fournir le gaz, elle perdra ses privilèges.

Si au contraire elle peut assurer un bon service, elle conservera ses privilèges pour une durée de 15 ans. La ville pourra au bout de ce laps de temps acheter l'installation ou renouveller les franchises pour une période de cinq ans.

Le deuxième traité concernant le gaz artificiel, dit que l'usine à gaz doit être construite et en fonction le 1er Décembre 1908. Les travaux doivent commencer dans un délai de six mois à partir du jour de l'acceptation du traité. A moins d'autorisation spéciale, l'usine doit être construite dans les limites de la ville.

Le réseau de tuyaux distributeurs devra autant que possible être placé dans les ruelles et la compagnie effectuera tous les travaux de terrassement à ses frais. Elle obtient une franchise pour 20 ans. A cette date la municipalité pourra acheter l'installation ou renouveller les franchises par périodes de 5 ans.

L'Hopital Public.—Le projet de construction d'un hôpital public, du coût de $50,000, n'est pas encore passé en troisième lecture devant le conseil municipal.

Cet hôpital construit par la ville, sera sur le contrôle d'un bureau de commissaires. On attend pour passer ce bill en troisième lecture, le rapport d'un comité composé des conseillers Picard, Menson et McCauley.

Ce comité est chargé d'examiner la demande d'une allocation spéciale faite par l'Hôpital de la Miséricorde et l'Hôpital Général.

90 milles avec une jambe cassee— Un jeune homesteader, Christ Fwitzer vient de faire ce pénible voyage dans une mauvaise barque sur la Saskatchewan. Au milieu des glaçons emporté par le rapide courant de la débacle.

Il était allé travailler dans la forsts et il eut la jambe cassée par la chuue d'un arbre.

Ces compagnons décidèrent de le transporter immediatement a Edmonton afin de le faire admettre a l'Hopital. Il leur fallut trois jours pour préparer leur voyage. Ils purent enfin partir dans leur frèle esquif.

Pendant six jours ils naviguèrent au milieu des dangers de toute sorte et furent assez heureux pour arriver à bon port.

Malgré ses souffrances aigues, le blessé a montré un réel courage.

Il a été admis d'office à l'Hôpital Général.

STRATHNCONA

Le Banquet de l'Hon. Rutherford.—Un banquet a été offert a l'Hon. Rutherford premier ministre de l'Alberta, par la chambre de commerce de Strathcona. Environ une soixantaine de convives étaient présents, Il est à peine utile de dire qu'ils se recrutraient parmi les hommes d'affaires les plus distingués de la ville. Quelques membres du parlement y assistaient aussi. Ce banquet a été offert a l'Hon. Rutherford à l'occasion de son départ pour l'Europe que nous avons annoncé dans notre dernier numéro. Les membres des deux partis politiques étaient présents à cette démonstration amicale où la plus cordiale bonne humeur n'a pas cessé de règner.

Plusieurs discours furent prononcés. L'Hon. Rutherford raconta avec humour le développement de Strathcona, où il habite depuis 12 ans. Il dit toutes les espérances auxquelles la ville peut aspirer, son discours fût haché d'applaudissements enthousiastes auxquels se mêlaient les cris de Vive le premier citoyen de Strathcona

L'Hon. Finlay, ministre de l'Agriculture, J. R. Boyle, M.P.P., le maire Mills et J. S. Weir, secretaire de la Chambre de Commerce, prirent tour à tour la parole.

LE MARCHE

COURS DE LA SEMAINE

Viandes. Poids vif, la livre. Bœuf, 4½ à 4 cts ; Porc, 6 à 6½ cts ; Mouton, 6 cts ; Agneau, 6½ cts ; Veau, 5½c. ; Poulets, 10 cts ; Dindons, 13 à 14c. ; Canards, 12 cts ; Oies 13 à 13½ cts.

Viandes dressees, la livre. Bœuf, 6 à 7c. Porc, 8¾ cts; Mouton, 9 cts ; Veau, 8 cts ; Poulets, 15 cts ; Dindons. 18 à 20c. ; Canards 14 c. ; Oies, 15c,

Beurre frais, la livre, de 20 à 30cts,

Œufs, 20 cts la douzaine.

Pommes de terre, 40 cts le minot.

Carottes, 2 c., la livre, **Navets,** 2c. la lb.

Choux-Navets, la livre, 1½ cts.

Betteraves, la livre 3 cts.

Choux, la livre 7 à 8 cts.

Oignons, la livre 6 cts.

Foin, par tonne, Mil, $17. à $20. ; de coteau, $14. à $17. ; slough, $10 ; $13.

Grain en vert, (green feed) par tonne, $8. à $12.

Paille, la charge, $4.50

Avoine, 25c. le minot

Blé, 56 à 58c. le minot.

A louer—Une ferme de 550 acres, située à 18 milles d'Edmonton 150 acres en labour prêt à être semés et le reste en paturages. Le roulant de la ferme comptant 30 vaches laitières, avec leurs veaus, 4 teams de travail, moutons, instruments oratoires de toute nature, serait vendu à de bonnes *conditions*. S'adresser à Louis Derval, Fort Saskatchewan.

Barbier demande—Un barbier expérienté trouvera de l'emploi en s'adressant immédiatement à l'Hôtel Richelieu, Edmonton.

Forgeron demandé—Un bon forgeron obtiendra un bon emploi en s'adressant à Louis Boissonneault, Morinville, Alta.

On demande une servante pour faire ménage et cuisine pour un couple sans enfants. S'adresser a E.Delavault, 549, 6 ième rue Ouest (parlant français.)

On demande un jeune homme pour mener la voiture et faire différents travaux au magasin. S'adresser H. E. Patenaude, avenue Jasper, au coin de la 10 ième.

Perdu—Durant l'été dernier (1906) un carnet à couvert en cuir jaune, grandeur, 7 x 4½ pouces, contenant des notes d'arpentages.

Récompense de $25 offerte à qui le remettra à D RISCOLL & KNIGHT, Sandison Block, EDMONTON.